

07 JUIN 2024

Ouagadougou, le

5-00019
N°2024 - _____ MEFP/SG/DGTC/DA

COMMUNIQUE

AVIS DE CONCOURS INTERNATIONAL D'ENTREE DANS LE CYCLE DE MASTER PROFESSIONNEL EN ASSURANCE (MPA)

L'Institut International des Assurances (IIA) de Yaoundé lance le concours de recrutement de la 3^{ème} promotion (2024-2026) du cycle de Master Professionnel en Assurance (MPA) dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

Les conditions pour faire acte de candidature et celles portant sur le déroulement du concours sont les suivantes :

I. CONDITIONS D'ACCES AU CONCOURS

- être ressortissant d'un Etat membre de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA) ;
- être titulaire de l'un des diplômes suivants :
 - MST-A (IIA) ou tout autre diplôme jugé équivalent par l'Institut ;
 - Licence à orientations juridique, économique, comptable, mathématiques ou technologique ou tout autre diplôme jugé équivalent par l'IIA + une (01) année d'expérience professionnelle après l'obtention de ce diplôme ;
 - Licence professionnelle en assurance + une (01) année d'expérience professionnelle après l'obtention de ce diplôme ;
 - Maîtrise des facultés à orientations juridique, économique ou mathématiques ;
 - Master 1 à orientations juridique, économique, mathématiques ou technologique ou tout autre diplôme jugé équivalent par l'IIA ;
 - Master 1 en Sciences et Techniques Comptables et Financières ;
- être âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus à la date du concours ;
- avoir été présenté par son Etat d'origine.

Les diplômes ci-dessus cités doivent avoir été délivrés par les universités et grandes écoles agréées par les Etats membres.

II. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être adressé à Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective et sera reçu au **CPFA, sis à Ouaga 2000**, les jours ouvrables de **8 heures à 14 heures, du lundi 10 au vendredi 21 juin 2024**.

Il devra contenir les pièces suivantes :

- une demande manuscrite timbrée à 200 F ;
- une copie légalisée de la carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ;
- les justificatifs des diplômes requis ;
- les justificatifs de l'expérience professionnelle pour les titulaires de Licence ;
- une attestation de service (pour les professionnels des entreprises d'assurances ou du public) ;
- une justification du paiement des frais du concours fixés à 10 000 F payables à l'inscription.

III. EPREUVES DU CONCOURS

- **Français et Culture Générale : durée = 3 heures ;**
- **Droit ou Economie ou Techniques d'assurances ou Mathématiques, Statistiques et calcul de Probabilités ou Comptabilité (au choix du candidat) : durée = 3 heures.**

IV. DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS DANS LES ETATS

Les inscriptions prennent fin le : **VENDREDI 21 JUIN 2022 à 14 heures.**

V. CALENDRIER DU CONCOURS

Les épreuves du concours se dérouleront conformément au calendrier ci-dessous :

Mardi 09 juillet 2024 : de 08 heures à 10 heures TU : **Epreuve de Français et Culture Générale.**

Mercredi 10 juillet 2024 : de 08 heures à 10 heures TU : **Epreuve de Droit ou de Technique d'Assurance ou de Mathématiques, Statistiques et Calcul de probabilités ou de Comptabilité (au choix du candidat).**

L'accès à la salle du concours est subordonné à la présentation de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ayant servi au dépôt du dossier et du récépissé d'inscription.

Les candidats sont informés que les déclarations de perte de Carte Nationale d'Identité ne seront pas acceptées. Il leur est par conséquent recommandé de faire établir en double les photocopies légalisées de leurs CNIB ayant servi au dépôt du dossier.

L'appel des candidats est fixé à **06 heures 30 minutes**.

L'administration des épreuves se déroulera au Centre Professionnel à l'Assurance (CPFA) sis à **Ouaga 2000, près du Monument des Héros Nationaux**.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique/ Direction des Assurances sise à **Ouaga 2000 au 71 22 48 41/78 63 67 40**.

**Le Ministre de l'Economie, des Finances
et de la Prospective**

